

2023

# Rapport d'activité





# S O M M A I R E

<b>RAPPORT MORAL</b> .....	1
<b>FICHE D'IDENTITE I Présentation</b> .....	3
<b>ORGANISATION I Gouvernance stratégique</b> .....	6
<b>ORGANISATION I Commissions</b> .....	8
<b>ORGANISATION I Equipe salariée permanente</b> .....	9
<b>ORGANISATION I Politique sociale et salariale</b> .....	10
<b>ORGANISATION I Nos temps forts en 2023</b> .....	11
<b>ACTIONS I Les résidants au cœur de nos pratiques</b> .....	13
<b>ACTIONS I Les résidants au cœur de l'activité</b> .....	22
<b>RESIDENCES SOCIALES I Présentation</b> .....	31
<b>RESIDENCES SOCIALES I Demandes de logement</b> .....	32
<b>RESIDENCES SOCIALES I Audincourt</b> .....	33
<b>RESIDENCES SOCIALES I Les Sablières à Sochaux</b> .....	35
<b>RESIDENCES SOCIALES I Hôtel de Ville à Sochaux</b> .....	36
<b>RESIDENCES SOCIALES I Les maisons relais</b> .....	38
<b>Maison relais Séniors Sochaux hotel de ville</b> .....	41
<b>RESIDENCES SOCIALES I Maison relais « Les Cinq Fontaines »</b> .....	42
<b>LOGEMENTS FAMILIAUX I Présentation</b> .....	46
<b>LOGEMENTS FAMILIAUX I Gestion locative</b> .....	47
<b>LOGEMENTS FAMILIAUX I L'entretien</b> .....	47
<b>GESTION DU PATRIMOINE I L'entretien</b> .....	49
<b>GESTION DU PATRIMOINE I Réalisations</b> .....	50
<b>GESTION DU PATRIMOINE I Projet en cours</b> .....	51
<b>RAPPORT FINANCIER I BILAN 31/12/2023</b> .....	54
<b>RAPPORT FINANCIER I COMPTE DE RESULTAT 31/12/2023</b> .....	56
<b>PARTENAIRES</b> .....	59

**Ne pas se moquer,  
ne pas déplorer,  
ne pas détester,  
mais comprendre.**

Spinoza





Les années précédentes ont été marquées par des événements totalement inédits, la période COVID qui nous impacte encore aujourd'hui, une inflation très prononcée qui nous contraint dans nos réalisations budgétaires en sont les marqueurs les plus singuliers.

L'année 2023 n'a pas été épargnée par les mutations que vit notre société et plus spécifiquement le périmètre territorial sur lequel nous intervenons. Les observations que nous faisons tous de ces changements qui fragilisent les plus faibles, nous ont conduit à nous réinterroger sur nos lignes d'actions et une réflexion d'ensemble a été engagée sous la forme d'un schéma directeur stratégique.

Avant de nous orienter dans un avenir bien incertain, nous avons décidé de redéfinir notre périmètre d'intervention en nous appuyant sur une connaissance approfondie de nos moyens et de nos ressources afin d'identifier nos capacités réelles pour l'avenir.

Des réunions de travail, très constructives ont été conduites. Ainsi nous avons refait un point précis sur les bâtiments dont nous disposons et sur leurs états. Parce que l'écosystème dans lequel ARIAL évolue est spécifique et qu'il est indispensable pour notre association d'identifier sa place avec nos partenaires institutionnels ou associatifs, nous avons pris le soin de les associer à nos réflexions. Je dois ici les remercier pour leurs participations qui nous ont permis d'enrichir notre schéma directeur. De même, les professionnels qui œuvrent au sein d'ARIAL ont été sollicités, je dois saluer leurs engagements et la qualité du travail qu'ils accomplissent dans le contexte délicat que chacun connaît.

Enfin, l'essentiel de nos travaux a porté sur nos résidents et plus spécifiquement sur la nature des publics que nous aidons et logeons. Parce que nous savons qu'il ne nous sera pas possible de couvrir tous les types de besoins en termes de logements et d'accompagnements que nous avons identifiés, des choix s'imposent d'ores et déjà à nous. Nous souhaitons pouvoir apporter un service de qualité indispensable pour mieux aider nos bénéficiaires c'est pourquoi nous devons réaligner nos actions sur la réalité de nos moyens humains, financiers et structurels.

Le desserrement de nos logements pour une meilleure adaptation aux besoins de nos publics en est un exemple que nous devons sans doute continuer dans une limite acceptable. Le départ de Sochaux Sablières que nous avons décidé, est un autre exemple d'orientation qu'il nous a fallu faire. Dans ce cas précis c'est l'inadéquation entre notre capacité à donner à nos locataires des prestations conformes à nos souhaits et les réalités observées dans le bâtiment en question qui ont motivé notre décision. Pour la fin d'année 2023 chaque locataire avait retrouvé un logement adapté à ses besoins.

Dans un monde social en pleine mutation où l'incertitude devient la règle, il nous revient, aux termes d'un travail prospectif partagé, de définir un ensemble d'orientations stratégiques et d'aligner nos activités et nos projets sur celui-ci dans la limite de nos moyens. C'est ce qui nous attend pour 2024 et les années suivantes.

« Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui » nous dit un proverbe chinois. Je souhaite qu'avec chacun d'entre vous, nous puissions voir fleurir demain celles que nous semons aujourd'hui. Devant nous de beaux projets restent à construire, je ne doute pas que chacune et chacun saura y trouver sa place et y apporter une contribution généreuse et efficace.

Christophe MAITRE, Président d'ARIAL

# Présentation



## FICHE D'IDENTITE | PRESENTATION

**Acteur du logement social, ARIAL, association sans but lucratif reconnue d'intérêt général, a vocation de proposer aux personnes à faibles revenus ou en situation de mobilité géographique, une solution d'hébergement à un prix accessible.**

### NOTRE GOUVERNANCE

Date de création : 1951  
Statut : Association loi 1901  
Situation géographique : Département du Doubs  
Président : Christophe MAITRE  
Directrice : Sylvie HUMMEL

### NOS AGREMENTS

- Intermédiation locative et gestion locative sociale (arrêté préfectoral du 28 janvier 2021)
- Ingénierie technique et financière (arrêté préfectoral du 28 janvier 2021)
- Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (arrêté ministériel du 8 août 2016)
- Agrément pour la gestion de la maison relais à Sainte Suzanne, la maison relais Hôtel de ville à Sochaux
- Agréments de gestion de résidences sociales

### NOS OBJECTIFS

- Développer l'offre du parc locatif pour répondre aux besoins de logements adaptés du territoire
- Accompagner et soutenir les résidents et les locataires
- Entretien des relations de confiance avec nos partenaires
- Maîtriser la contrainte énergétique
- Intégrer la préservation de l'environnement dans nos activités
- Mettre en place une politique d'achats éthiques et responsables
- Améliorer la qualité de l'habitat et du cadre de vie

### NOS MISSIONS

#### **Mettre à disposition**

Maintenir et gérer des logements locatifs familiaux

Des logements spécifiques : résidences sociales, étudiants, maison relais, personnes vieillissantes

#### **Loger et accompagner**

Accompagner les résidents et les locataires dans leurs démarches

Développer une gestion locative responsable

#### **Entretien et améliorer le patrimoine**

Améliorer le cadre de vie des résidents et des locataires

Poursuivre le programme de réhabilitation thermique des résidences

### NOTRE RESEAU

ARIAL est membre de l'UNAF0, qui est l'union professionnelle du logement accompagné, secteur situé entre l'hébergement et le logement.



## NOTRE IMPLANTATION ET NOTRE PATRIMOINE

ARIAL est implantée dans 5 communes au sein du Pays de Montbéliard Agglomération où une palette de logements est proposée à la location. Elle est l'un des acteurs de la mixité sociale sur le territoire.

Montbéliard	Sainte-Suzanne	Sochaux	Audincourt	Mandeure
19	21	266	192	32

### Répartition du patrimoine sur le territoire



- 3 Résidences sociales**
  - Résidence sociale Hôtel de Ville à Sochaux
  - Résidence sociale Les Sablières à Sochaux
  - Résidence sociale, rue des Mines à Audincourt
- Logements familiaux**
  - Logements familiaux Mandeure
  - Logements familiaux Montbéliard
  - Logements familiaux Audincourt
- 2 Maisons relais**
  - ◆ Maison Relais de Ste Suzanne et de Sochaux
- 1 Résidence étudiante**
  - △ Résidence étudiante Montbéliard
- ◆ **Le siège social** rassemblant les fonctions support à Montbéliard

## NOS SOLUTIONS DE LOGEMENTS

La diversité de notre patrimoine permet de répondre aux besoins et aux attentes de nos résidents et de nos locataires, du particulier aux entreprises. Il se compose de 530 logements et se répartit selon quatre modes d'habitat.

3 Résidences sociales	2 Maisons relais	1 Résidence étudiante	Des logements familiaux
441 logements ( 196 chambres et 246 studios du T1 au T3)	35 logements du T1 au T3	13 logements en T1 et T2	41 logements du T1 au T5

# Organisati6n



**Notre mission de logement nécessite une approche globale et la mobilisation d'un vaste champ de compétences complémentaires. Conseil d'Administration, membres du Bureau, collaborateurs, bénévoles, ... apportent leur regard et leur énergie au service de notre projet social.**

### Des instances impliquées

Notre gouvernance stratégique bénéficie d'une présence affirmée des instances et d'une implication plus concrète des administrateurs au sein des lieux décisionnels réglementaires. Il en résulte une articulation plus étroite du fonctionnement global de nos instances avec une cohérence des décisions de l'association.

Outre la réunion statutaire de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2022, plusieurs réunions de Bureau et de Conseil d'Administration ont jalonné la vie de l'association en 2023. Elles ont été l'occasion de faire le point sur ses activités et de se mobiliser sur les questions prioritaires pour l'association.

### Conseil d'Administration

Il est composé de 32 membres et se répartit de la façon suivante :

14 membres de droits	15 membres associés	
<p><b>6 personnes morales</b> à l'origine de la création de l'association</p> <p><b>6 collectivités territoriales et établissements publics</b> ayant sur le territoire des immeubles gérés par l'association ou contribuant de manière significative et durable au financement de l'association.</p> <p><b>2 organismes propriétaires de biens immobiliers gérés par ARIAL</b></p>	<p><b>7 personnes morales associées</b></p> <p><b>8 personnes physiques associées</b> mettant bénévolement leurs compétences au service de l'association</p>	<p><b>3 représentants des résidents élus par le conseil des résidents</b></p>

Sous la présidence de Madame Marie-Claude GALLARD puis de Monsieur Christophe MAITRE, son rôle est de :

- Définir** la politique générale d'ARIAL
- Débattre** des enjeux du secteur
- Voter** le budget et approuver le compte financier
- Décider** des actes d'emprunts et des programmes de restructurations
- Arrêter** les orientations en matière de logements et de loyers dans un cadre réglementaire

### Bilan 2023

- Le conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2023. Les principales décisions concernent :
- L'approbation des comptes 2022, du rapport de gestion 2022 et du rapport d'activité 2022
  - L'adoption de programmes de rénovations
  - La politique des redevances et des loyers 2022
  - Le suivi du plan stratégique du patrimoine pour la période 2015 – 2025
  - Le renouvellement partiel du Bureau
  - Les orientations stratégiques concernant l'activité de l'association



## Le Bureau

Le Bureau se réunit une fois par mois pour prendre les décisions opérationnelles nécessaires au fonctionnement quotidien de l'Association, dans le respect des orientations fixées par le Conseil d'Administration.

En 2023, plus de 400 heures sont à valoriser, au titre du temps dévolu par les administrateurs aux instances associatives et à la représentation auprès des partenaires.

Le Bureau est composé de 11 membres élus pour 3 ans, renouvelables, parmi les membres du Conseil d'Administration. Sa composition est la suivante au 31 Décembre 2023 :

<b>Président</b>	Christophe MAITRE
<b>Vice-Présidentes</b>	Marie-Claude GALLARD Ghenia BENSAOU
<b>Trésorier</b>	Jean-Claude PASSIER
<b>Trésorière Adjointe</b>	Dominique KIEFFER
<b>Secrétaire</b>	Francis BOUCLET
<b>Secrétaire Adjoint</b>	Olivier KIRCHNER
<b>Asseseurs</b>	Patrick FROEHLI Elisabeth RELANGE
<b>Asseseur résidant</b>	Max-Paul CIBERT

### Bilan 2023

Le Bureau s'est réuni 11 fois en 2023. Des sujets stratégiques dépassant les thèmes traditionnels de la gestion locative ont été inscrits à l'ordre du jour comme les ressources humaines, les travaux divers, le tarif social de l'énergie, les conventions partenariales, la stratégie de peuplement, les moyens de communication,

## Le Directeur

Le Directeur dispose des délégations de gestion de l'association dans le cadre des orientations générales fixées par le Conseil d'Administration et lui rend compte de sa gestion.

- Il prépare tous les actes et contrats au nom de l'association
- Il est chargé de la préparation et de l'exécution du budget dans la limite de sa délégation
- Il est autorisé fonctionnellement pour le personnel de l'association

## Les bénévoles

Outre le Conseil d'Administration et le Bureau, de nombreux bénévoles, en activité ou à la retraite, nous font bénéficier de leur expérience précieuse : accompagnement santé, animations d'ateliers, modules de formation, soutien sur le montage de projets, support pour nos événements ... Merci à eux



## ORGANISATION I COMMISSIONS

**Forces vives de l'association, les commissions permettent de répartir l'ensemble des tâches opérationnelles à mener pour un fonctionnement efficace, transparent et pérenne de l'association. Elles garantissent la solidarité entre les membres et favorisent l'engagement de chacun, en fonction des disponibilités et des compétences.**

### La Commission Stratégique

Composée des membres du bureau et de la directrice, elle a été créée en cours d'année pour travailler sur le schéma directeur stratégique des années futures Elle a sollicité pour compléter sa réflexion des représentants de financeurs, des associations partenaires ainsi que les salariés.

La commission s'est réunie 7 fois en 2023.

### La Commission d'Attribution des Logements

Elle est chargée d'examiner les demandes de logement et vérifie que les conditions d'accès sont réunies pour l'attribution d'un logement.

Elle se réunit au minimum deux fois par mois sur les différentes résidences sociales. Ce fonctionnement permet d'être plus réactif pour répondre aux demandes de logements mais aussi pour améliorer les délais de relocation des logements disponibles.

Chaque décision fait l'objet d'une notification écrite au demandeur y compris les motifs de refus.

15 commissions  
146 demandes  
50 dossiers étudiés  
11 dossiers rejetés  
32 validés

### La Commission des Impayés

ARIAL poursuit son action de contrôle des impayés de redevances et de loyers et agit le plus efficacement possible auprès des résidents et des locataires concernés afin de réduire les montants dus.

Pour cela, elle réalise une analyse des listes des résidents débiteurs chaque fin de mois afin d'adapter les relances et les actions en fonction des situations rencontrées.

L'enjeu est de comprendre les raisons du retard de paiement ou de l'impayé de loyers. En effet, ces raisons varient d'une situation à l'autre et il est important de les identifier au plus vite afin d'éviter l'aggravation de la dette et de rechercher les solutions pour la résorber.

44 441 € de loyers impayés  
au 31/12/2022  
28 123 € d'impayés au  
31/12/2023  
dont  
7 645 € au 31/12/2023 d'APL

Le niveau d'impayés a fortement baissé en 2023 avec la politique plus stricte et suivie qui a été appliquée pour recadrer certaines dérivées. Ainsi, il n'a pas été renouvelé certains contrats de résidence.


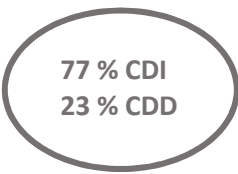
### Le comité de suivi

Avant toute entrée en maison relais, la personne est reçue avec un acteur social référent pour une présentation de sa situation, de son projet et de ses attentes aux membres du comité. Dans le cadre d'un travail partagé, les représentants de la Résidence Accueil de Valentigney en sont membres, les décisions sont collégiales.

6 comités  
20 dossiers étudiés

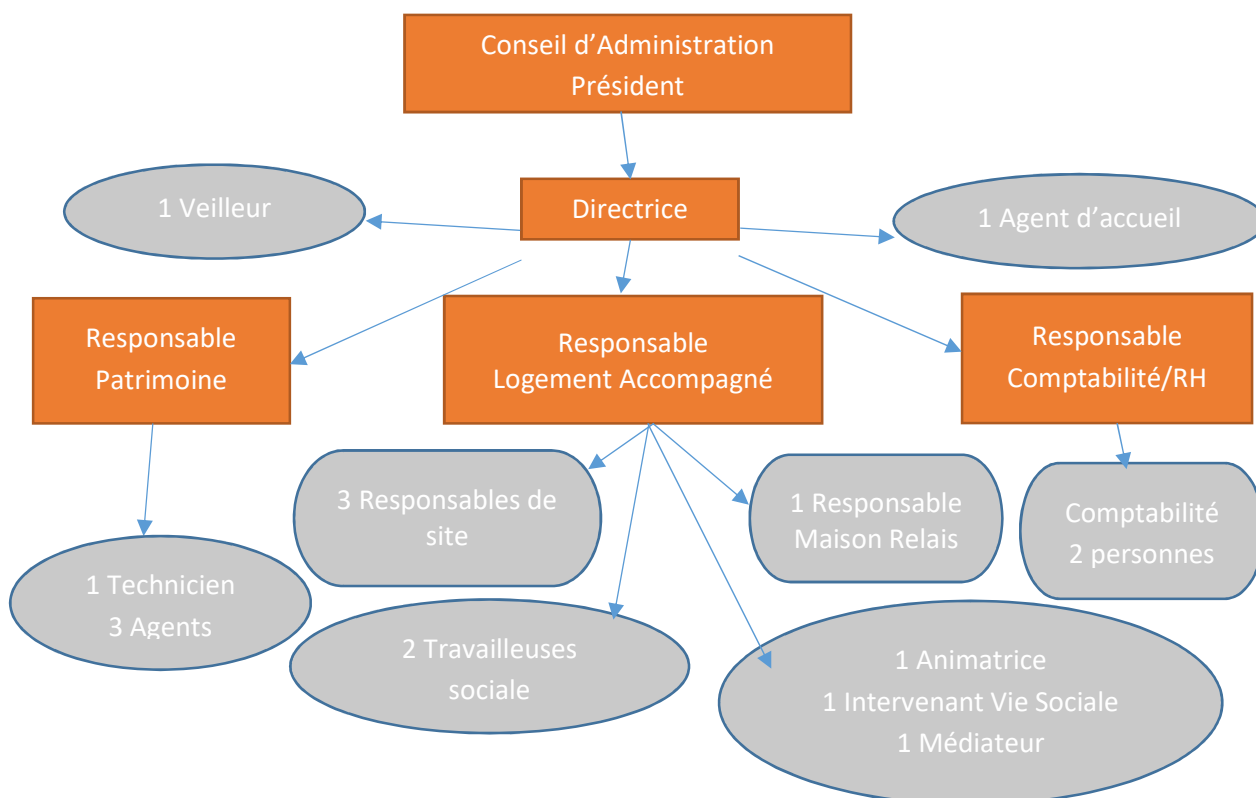


## ORGANISATION I EQUIPE SALARIEE PERMANENTE

Les effectifs au 31/12/2023			
Une équipe de <b>22</b> Personnes	 10 hommes 12 femmes	 77 % CDI 23 % CDD	<b>Les mouvements</b> <b>10 Recrutements</b> : 7 agents techniques, 1 agent de service et nettoyage, 1 travailleur social, 1 responsable Maison Relais. <b>9 Départs</b> : 1 départ à la retraite, 2 démissions, 4 départs en période d'essai, 1 rupture conventionnelle, 1 rupture CDD commun accord
20 ETP	Moyenne d'ancienneté 5.83 ans	Moyenne d'âge 43.5 ans	
ARIAL fait appel à des associations intermédiaires d'insertion pour compléter ses besoins dans l'entretien des espaces verts, du ménage, du débarrassage.			

L'équipe a partagé ses connaissances et ses expertises avec 2 stagiaires cette année sur les sites des maisons relais.

## ORGANISATION I Organigramme



**ARIAL se veut être à l'écoute de ses collaborateurs en pratiquant activement une communication et un dialogue social visant à l'amélioration constante de la qualité de vie au travail et à la mise en œuvre d'une rémunération garantissant pouvoir d'achat et pérennité de l'emploi.**

### Dialogue avec les représentants du personnel

- ✓ En Février 2023 des élections se sont déroulées. Deux nouveaux représentants ont été élus. 4 réunions ont eu lieu suite à des questions.

### Négociations sociales

- ✓ **L'accord d'intéressement** : Il est un dispositif de prime que toute entreprise peut mettre en place par voie d'accord. Il a été renégocié en 2021 pour la période 2021/2023. Le salarié perçoit une prime dont le montant et les conditions de versement sont indiqués dans l'accord d'intéressement.
- ✓ **L'accord d'entreprise** : Il résulte d'une négociation entre les délégués syndicaux et l'employeur. Il vise à adapter les règles générales prévues par le Code du Travail aux besoins spécifiques d'une société notamment en terme d'organisation du temps de travail, de mobilité.
- ✓ **Prime** : Les salariés ont pu bénéficier de la prime de partage de la valeur.

### Actions sociales & cohésion

- ✓ ARIAL distribue annuellement des **bons cadeaux** dont la valeur faciale évolue chaque année.
- ✓ Le **repas annuel** pour l'ensemble des salariés a pu avoir lieu en Octobre 2023 en présence des membres du bureau et des bénévoles.

### Formation

- ✓ Un plan de formation ambitieux a été mis en place sur cette année avec 22 journées de formation. L'ensemble du personnel a pu, ainsi, bénéficier de deux jours de formation à minima.
- ✓ 2 salariées ont suivi des formations sur plusieurs mois avec des programmes individuels adaptés
- ✓ 10 salariés ont validé leur certificat de premiers secours en santé mentale :



### Janvier

Le transfert de notre comptabilité est réalisé. Un nouveau cabinet comptable va dorénavant suivre notre activité.

### Mars

Les travaux de réhabilitations des unités de vie, soit 64 chambres, du bâtiment E à Audincourt sont lancés. Un projet financièrement très lourd pour l'association mais indispensable à l'amélioration des conditions de vie de nos résidents.

### Avril

Dans le cadre de la thématique hygiène déclinée depuis le début de l'année, les services d'hygiène de PMA ont été sollicités pour compléter nos actions et notifier à 5 résidents l'état d'insalubrité de leurs logements. L'action a été très positive et des sites de nidification des cafards ont été détruits, améliorant la qualité de vie des voisins.

### Mai

L'assemblée générale élit un nouveau Président, Monsieur Christophe MAITRE.

### Août

La commission stratégique commence son travail de réflexion en vue de l'élaboration d'un schéma stratégique pour les années à venir.

### Décembre

Restitution des clefs de la résidence Sablières à son propriétaire Néolia. Fin de la gestion par ARIAL.

L'association change de logiciel de gestion et la mise en place commence pour un lancement en Janvier 2024.

# ActiÓns





### Les responsables de résidences sociales

Véritable maillon dans le parcours résidentiel, les résidences sociales intègrent un projet social en partenariat avec les acteurs locaux qui favorise l'insertion économique et sociale des personnes accueillies et leur accueil dans un logement temporaire dans l'attente de pouvoir accéder à un logement pérenne.

Les missions du responsable en résidence sociale sont essentielles pour mener à bien le projet du résident dès son entrée.

Il s'agit d'Accueillir, de Loger et d'Accompagner.

Il est le garant de l'accueil, du logement et de l'accompagnement en résidence sociale en apportant des services de qualité.

Il assure également la gestion d'un parc de logement confié sur les aspects locatifs, techniques.

Pour assurer le bon fonctionnement de la résidence, le responsable s'appuie sur la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire qui va œuvrer à ses côtés pour maintenir les objectifs relatifs au projet.





## Activité Résidence Sociale

L'année 2023 a été placée sous le signe de L'Hygiène et la Santé.

Suite aux constats réalisés sur le terrain, la direction et les responsables de site ont défini ce projet. Le premier point a été d'identifier les logements et les résidents concernés.

Nous avons ensuite ciblé les besoins et sensibilisé nos résidents à la propreté, à l'hygiène au sein de leur logement mais aussi dans les lieux communs.

Des actions concrètes avec les équipes sociales et la médiation ont été mises en place.

Nous avons fourni toutes les ressources matérielles et humaines pour accompagner nos résidents sujets aux différentes problématiques.

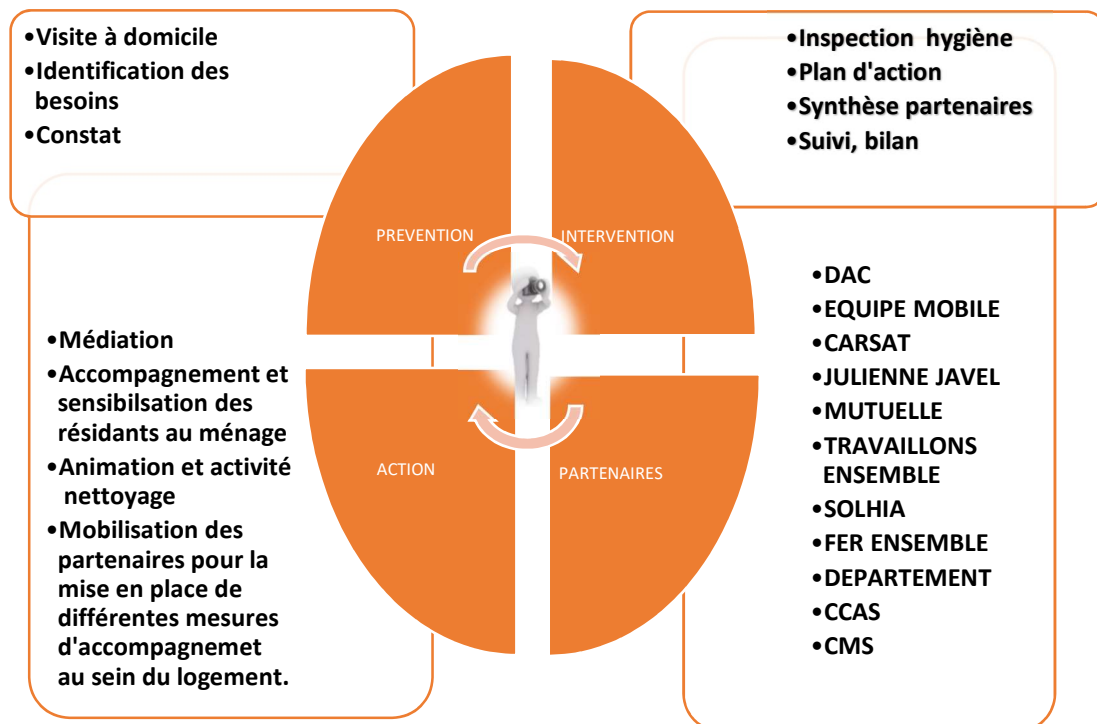
Pour mener à bien ces actions nous avons travaillé en collaboration avec l'Inspection de l'hygiène, le DAC, L'UDAF, l'Equipe Mobile PSY.

L'objectif est de faire comprendre aux résidents l'importance d'avoir une bonne hygiène afin d'assurer le bien-être au sein de la résidence ainsi que le bien-vivre ensemble.

Dans certaine situation, nous avons mis en place des aides à domicile, le passage d'infirmiers ainsi que la visite d'ergothérapeutes.

Pour le reste nous assurons le suivi et l'accompagnement régulier des résidents par des visites hebdomadaires. Ces visites s'effectuent en équipe avec nos ressources internes comme le service social, le service technique ou le médiateur.

Notre réussite a été fondée sur une cohésion d'équipe sans laquelle rien n'aurait pu être possible



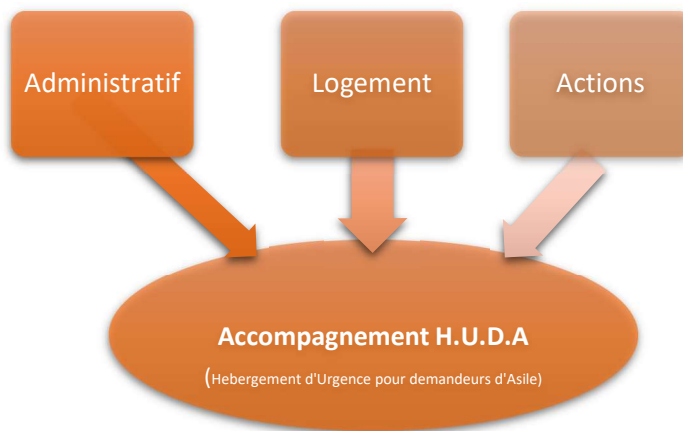
# DISPOSITIF HUDA

### Description

L'équipe sociale accueille, accompagne et aide au quotidien les jeunes migrants dans le cadre du dispositif dit Dublin, orientés par l'OFII. L'établissement a 12 places dédiées à ces accueils transitoires avec 28 entrées et 28 sorties en 2023.

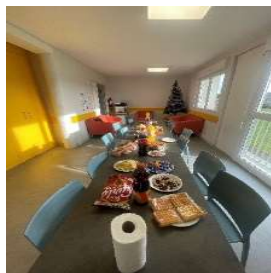
### L'accompagnement

L'accompagnement se présente sous trois formes :



- **ADMINISTRATIF** : L'accompagnement administratif comprend toutes les démarches concernant la demande d'asile (convocation préfecture, renouvellement récépissé, demande de recours...) Il comprend également les demandes liées à la santé et à l'accès aux droits (prise de rdv à la PASS pour une prise en charge médicale, demande d'ouverture de droit, demande d'aide alimentaire...)
- **LOGEMENT** : Le travailleur social ainsi que le médiateur social réalisent des visites de logement deux fois par semaine afin de s'assurer du bon entretien du logement. Ces visites permettent également d'identifier les problématiques et besoins des résidents.
- **ACTIONS** : Au cours de l'année 2023, différents projets ont été mis en place. Le partenariat avec le CCAS de Sochaux a permis de bénéficier de deux aides budgétaires. Celles-ci ont permis de mettre en place un repas de Noël ainsi qu'une intervention « hygiène ».

### REPAS DE NOEL



## INTERVENTION HYGIENE



### Action hygiène

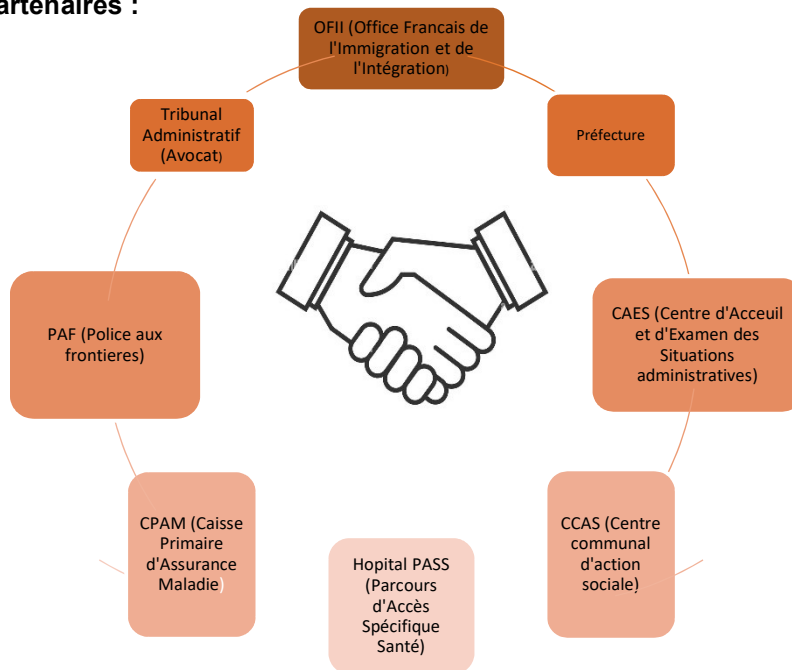
Budget CCAS

Distribution  
Pack ménage

Explication de  
l'utilisation des  
produits

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes migrants nous travaillons essentiellement en partenariat.

### Les différents partenaires :

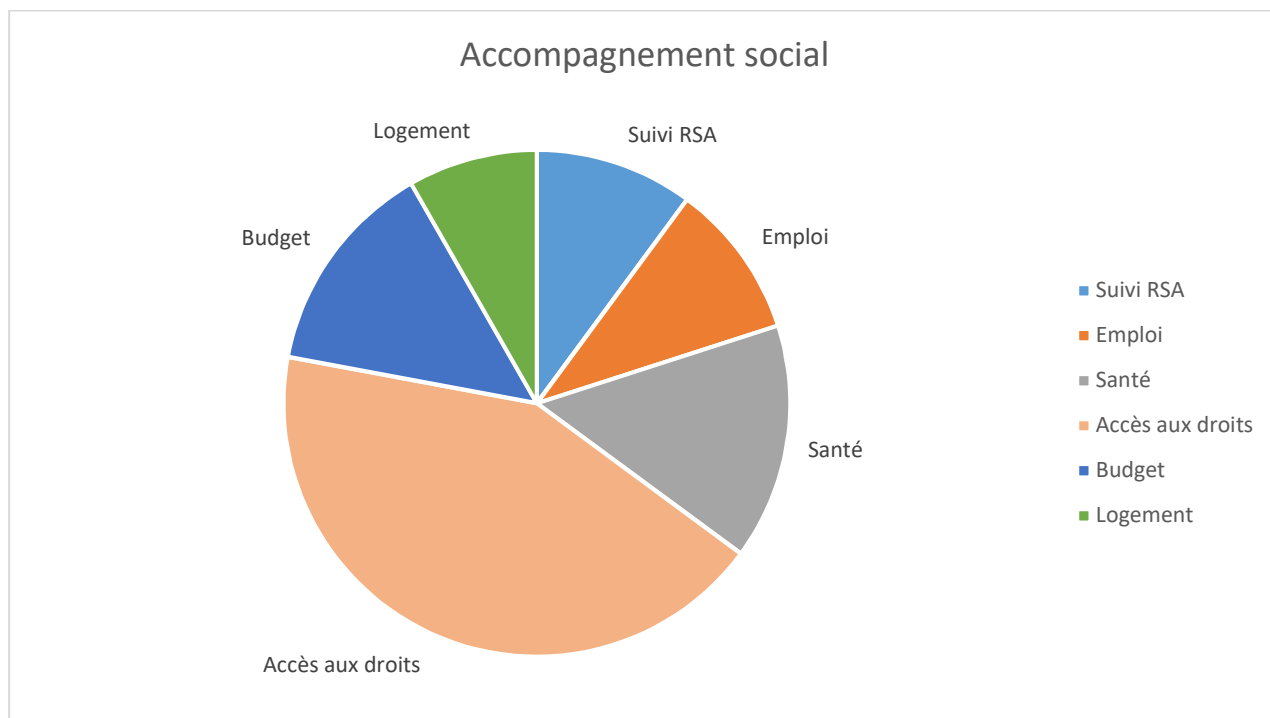




## LE SERVICE SOCIAL

Le service social a pour but d'apporter un soutien aux personnes connaissant des difficultés économiques et sociales. Il accompagne les résidents et propose un accès aux droits adaptés aux problématiques rencontrées :

**L'accompagnement peut se présenter sous plusieurs thématiques :**



- *Accès aux droits (MDPH, CSS, APA, CAF, dossier retraite...)*
- *Suivi RSA (Suivi des bénéficiaires, contrat CER)*
- *Budget (Demande de mise sous protection, prévention des impayés...)*
- *Santé (Logement, demande d'aide intervenant social)*
- *Emploi (lien avec les référents emploi, accompagnement DAC Dispositif d'appui à la coordination ...)*
- *Logement (Aide à la recherche d'un logement social, Orientation vers autres structures, participation à la CODAHL)*

L'accès aux droits représente la partie la plus importante de notre accompagnement social.

### Partenariat

Le service social travaille également en grande partie en lien avec des partenaires. Notamment le CCAS de Sochaux ou les Resto du cœur à Audincourt pour les demandes d'aides alimentaires. En 2023, 28 demandes ont été réalisées à la banque alimentaire.



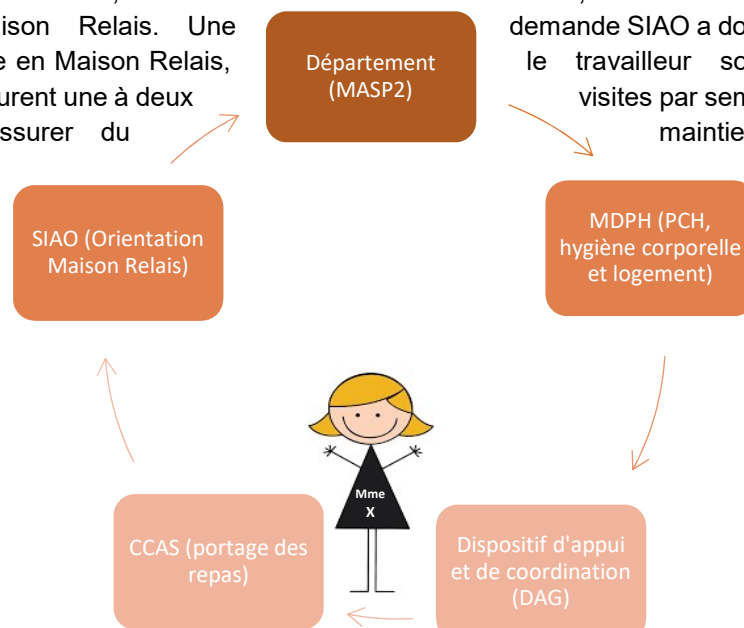
### Un exemple d'accompagnement au sein de notre service : Madame X

Madame X est arrivée en Résidence sociale en novembre 2021. Elle est bénéficiaire de L'Allocation Adulte Handicapé. Madame est dépendante à l'alcool et refuse d'être suivie. Le déni de sa problématique alcool rend le travail compliqué pour l'équipe. En collaboration avec le travailleur social le responsable du site met en place des visites à domicile régulières afin de maintenir un lien avec Mme. Les visites à domicile ont permis au service social de constater les différentes problématiques de Madame.

Au vu de ces difficultés, le service social a travaillé sur différents points :

- **Le budget.** Un travail budgétaire a été réalisé et a permis la mise en place et le renouvellement d'une **MASP 2** (Mesure d'accompagnement social personnalisé)
- **Entretien du logement / Hygiène corporelle.** Après une demande MDPH, une PCH (Prestation de Compensation du Handicap) a été attribué à Madame. L'attribution de cette PCH a permis de mettre en place des interventions à domicile de Sollicités concernant l'aide à la toilette ainsi que l'entretien du logement.
- **Santé.** Les problématiques santé de Madame nous ont conduit à faire appel au dispositif d'appui et de coordination (DAC). Ce dispositif permet de faire le lien entre les différents professionnels de santé. Cela permet à Madame de bénéficier des soins répondant à sa problématique.
- **Autonomie :** Au vu de la baisse d'autonomie de Madame, nous avons sollicité le CCAS d'Audincourt afin de mettre en place le portage de repas.

Par la suite, de nombreuses synthèses avec l'équipe pluridisciplinaire positionnée ont été organisées suite aux difficultés toujours d'actualité sur la situation de Madame X. Après plusieurs rencontres et au vu des problématiques de Madame, il a été décidé, avec l'accord de celle-ci, une orientation en Maison Relais. Une demande SIAO a donc été réalisée. Dans le même temps, le travailleur social ainsi que le médiateur social assurent une à deux visites par semaine au logement de Madame pour s'assurer du maintien de son autonomie.



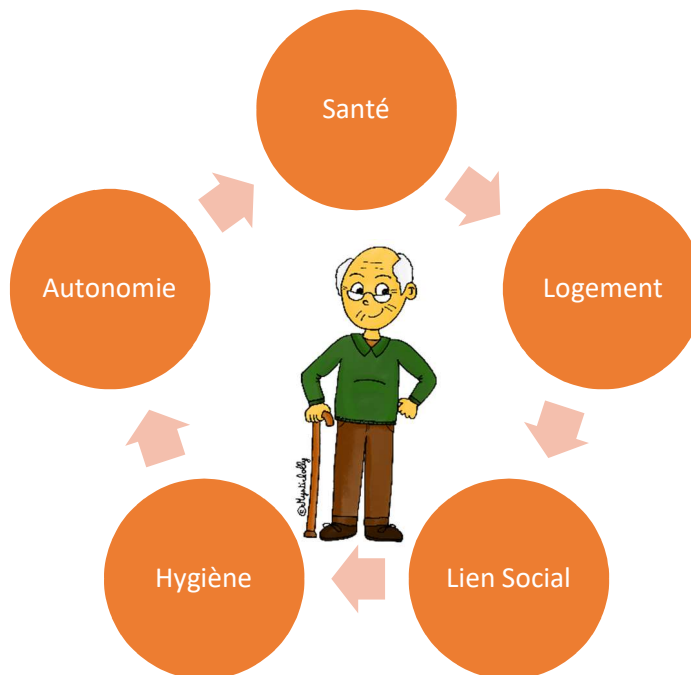
## LA RSPA (Résidence Sociale pour Personnes Agées)

Les Résidences Sociales Personnes Agées sont des logements adaptés et réservés aux personnes âgées.

Le travailleur social et le médiateur social effectuent des visites à domicile toutes les semaines pour évaluer leurs besoins et mettre en place des actions pour y répondre.



Plusieurs thématiques peuvent être abordées :

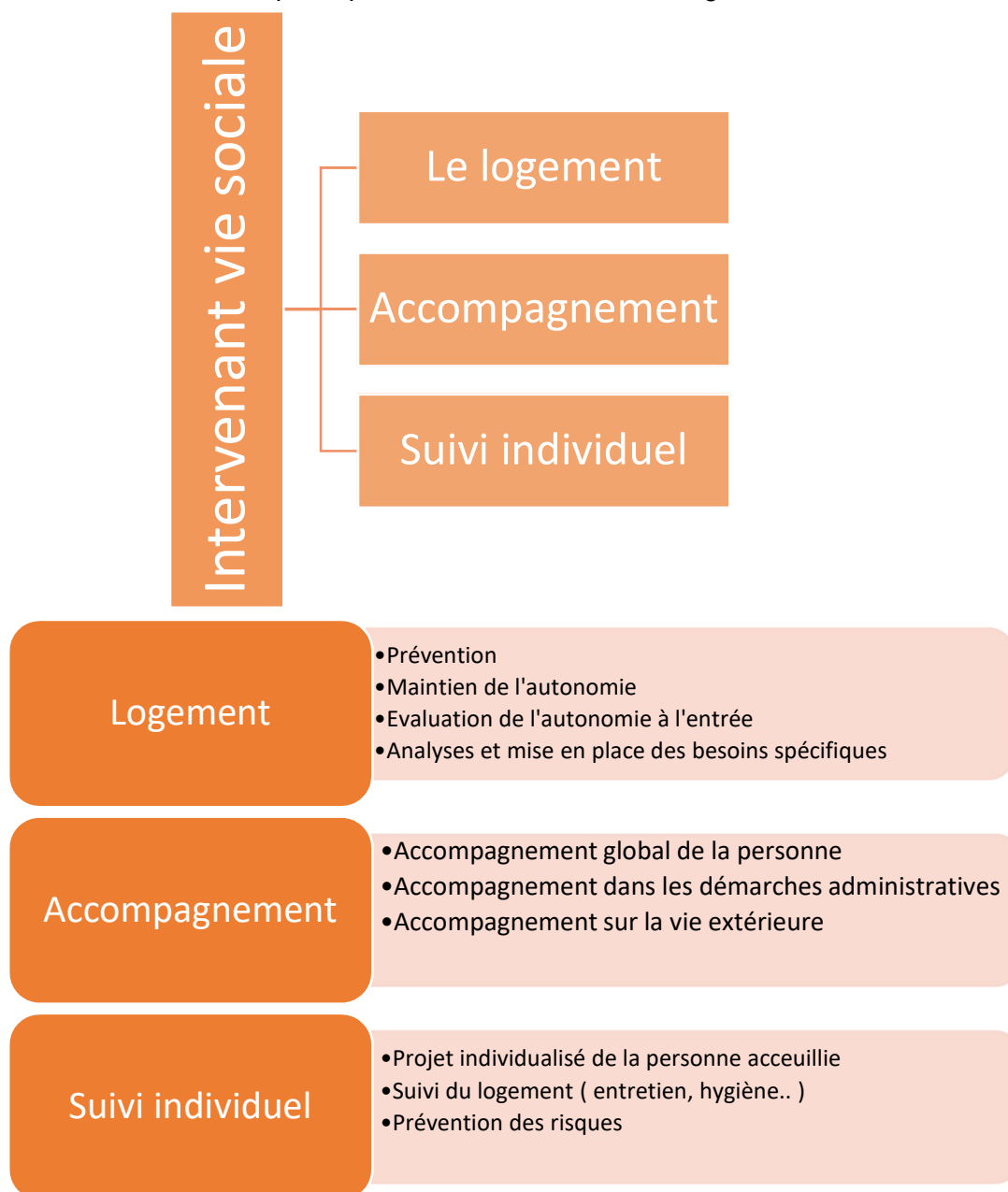


Le maintien de l'autonomie à domicile est la principale thématique sur laquelle nous travaillons. Ce travail s'effectue en lien avec la CARSAT, le CCAS, le DAC et le Département pour mettre en place des aides humaines et financières.

## INTERVENANT VIE SOCIALE



En maison relais, l'intervenant de vie sociale va accompagner les résidents de façon individuelle. Le rôle principal de l'intervenant est de prévenir et maintenir l'autonomie des personnes. Cela passe par une écoute, un accompagnement adapté ainsi que de la coordination avec les partenaires de santé, tout en participant activement à la vie et la gestion de la maison relais.





### Quelques exemples :



#### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

- ACCES A LA SANTE (prise de RDV, orientation...)
- BIEN-ETRE DE LA PERSONNE
- RAPPROCHEMENT FAMILIAL



#### ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

- SORTIES SUR L'EXTERIEUR
- GESTION BUDGETAIRE EN LIEN AVEC LE MANDATAIRE
- ACHAT ET GESTION DES ACHATS
- AMELIORATION DANS LA VIE QUOTIDIENNE



#### ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT

- POINT REGULIER SUR LE LOGEMENT
- ANALYSES DES DIFFICULTES
- MISE EN PLACE D'INTERVENTION
- SOUTIEN POUR L'ENTRETIEN GLOBAL DU LOGEMENT
- MISE EN PLACE D'OBJECTIFS AVEC LE RESIDENT POUR MAINTENIR/DEVELOPPER SON AUTONOMIE







Rompre  
l'isolement



"Café  
Social"

Un lieu de  
rencontre

Loto à  
l'ESCAPA  
DE



Goûter  
avec le  
dispositif  
HUDA

Des temps  
d'animation tels  
que le loto, fête  
de la musique



### Quelques exemples :



#### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

- ORL
- AUDIO PROTHESISTE
- SUIVI (prise de RDV, l'entretien des appareils)



#### ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

- VISITE A DOMICILE
- ENTRETIEN DU LOGEMENT
- GESTION BUDGETAIRE EN LIEN AVEC LE MANDATAIRE
- ACHAT ET GESTION DU TABAC
- AMELIORATION DANS LA VIE QUOTIDIENNE



#### ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI (15 Personnes)

- RENCONTRE AVEC AGENCE INTERIM
- IDENTIFICATION DU PUBLIC CONCERNE
- MISE EN PLACE DE TEMPS D'INFORMATION
- ELABORATION DE CV
- CONSTITUTION DU DOSSIER









# ANIMATRICE

Proposition  
d'activités adaptées

Accompagnement

Inclusion

## Activités adaptées

- Promenade / Sport adapté/Relaxation
- Atelier repas
- Ménage des communs
- Atelier jardinage
- Jeux de société
- Fetes calendaires/anniversaires
- Loisirs créatifs/Scrapbooking
- Expressions libres//Informatique

## Accompagnement

- Individuel
- Sorties extérieures
- Activites de prévention
- Accueil et écoute
- Evaluations des futurs résidants

## INCLUSION

- Acces à la culture pour tous
- Accueil-café
- Manifestation: portes ouvertes
- Actions avec les partenaires de la commune
- Portes ouvertes avec vente d'objets solidaires
- Partenariat avec la CLAP de PMA



Ces personnes ont connu, au-delà de la maladie psychiatrique, des parcours de vie très difficiles avec des ruptures du lien familial, des situations d'isolement social et affectif, des problèmes d'addiction. Les situations de stress, d'anxiété et d'insomnie restent présentes mais peuvent être moindre après la pratique d'une activité physique.



## LE PROJET 2023

L'animation au sein de la maison relais seniors représente un véritable pilier pour donner vie aux divers projets. Elle est la clé de la régulation de la vie quotidienne dans l'accompagnement des personnes accueillies.

Après avoir mené un travail de réflexion sur la danse avec l'ensemble des résidants et salariés, nous avons pris contact avec un danseur professionnel pédagogue et chorégraphe du nom de Sarath AMARASINGAM afin de mettre en œuvre le projet danse. Dans son travail, il s'appuie sur le langage du corps et ses émotions, en s'inspirant des réflexions issues de la notion d'interculturalité. Ce projet de danse est aussi une quête de recherche « qui se place tant au niveau de la gestuelle, du langage corporel que de la quête d'identité.

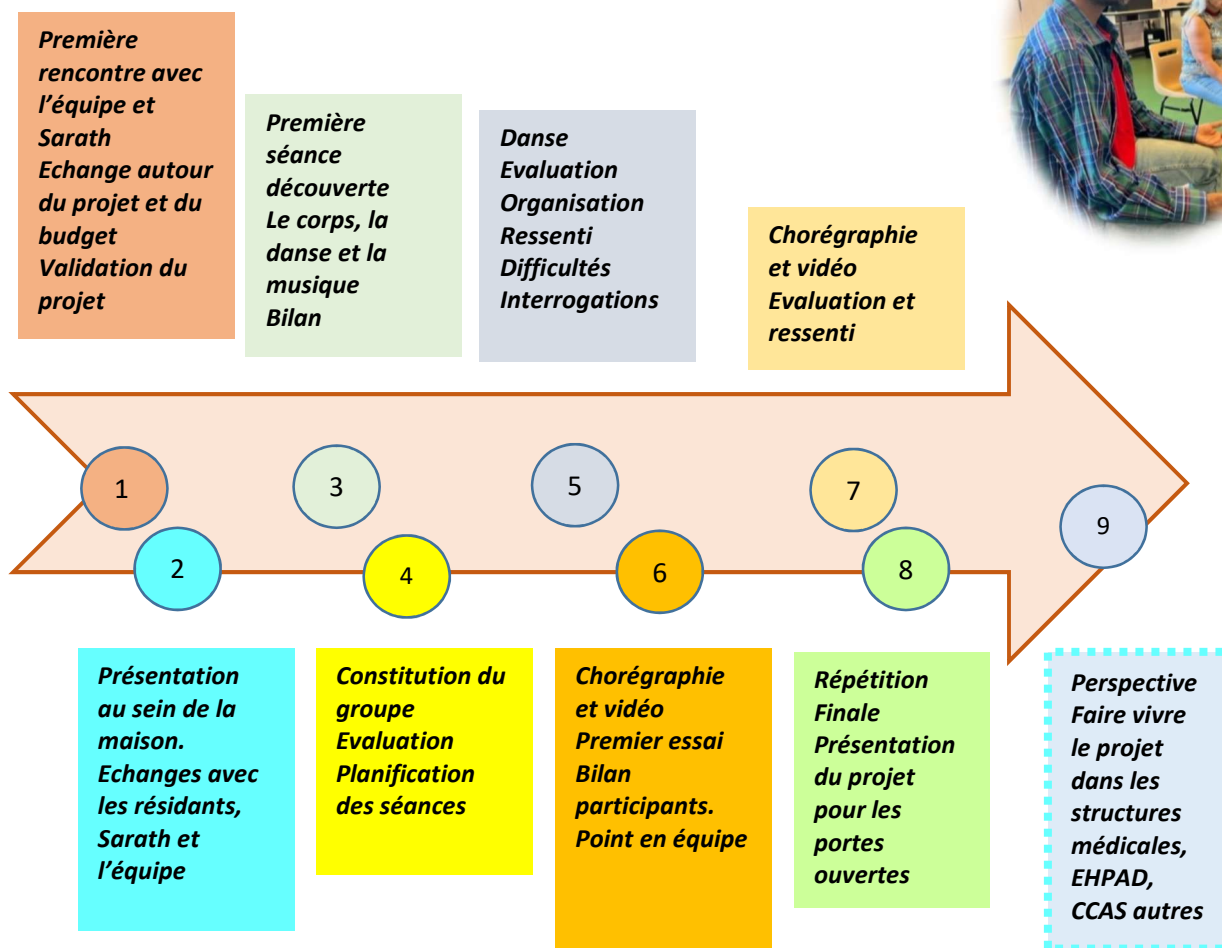
# La danse est le langage du corps



**« Un mieux-être pour un mieux vivre à travers la danse ».**

Les objectifs principaux :

- Changer le regard et les représentations sur la santé mentale
- Maintenir l'autonomie à travers la danse et la musique
- Renforcer et préserver l'estime et l'image de soi
- Danser sans être jugé ni par soi-même ni par les autres
- Pouvoir offrir une activité artistique et culturelle à des personnes souffrant de troubles psychiques
- Permettre de raconter son histoire personnelle à travers la danse







# Résidences sociales



## RESIDENCES SOCIALES I PRESENTATION

Les résidences sociales ont été créées en 1995 dans le prolongement du droit au logement pour tous instauré par la loi Besson de 1990. Elles sont régies par la circulaire n°2006-45 du 4 juillet 2006.

Elles constituent un maillon indispensable pour répondre au besoin de logement temporaire de personnes en attendant d'accéder à un logement pérenne.

### Définition des résidences sociales

Véritable maillon dans le parcours résidentiel, les résidences sociales intègrent un projet social en partenariat avec les acteurs locaux qui favorise l'insertion économique et sociale des personnes accueillies et leur accès à un logement durable.

### Les publics

Les résidences sociales d'ARIAL s'adressent aux personnes rencontrant des difficultés d'accès au logement pour des raisons économiques et sociales, en particulier aux personnes en mobilité ou en formation professionnelle, aux femmes en difficulté ou aux personnes en attente d'un logement pérenne.

### Durée du séjour

Les résidences sociales ont pour vocation à accueillir les publics pour de courtes durées en attendant un relogement dans le parc immobilier traditionnel. En principe, ces logements meublés constituent une solution d'habitat temporaire.

### Tarifs

Les logements sont soumis au paiement d'une redevance comprenant : le loyer, les charges (eau chaude et froide, électricité, chauffage), des prestations (entretien et maintenance des espaces collectifs et du mobilier, la fourniture de la literie et son blanchissage, l'assurance).

### Aides au Logement

Les logements sont conventionnés à l'**Aide Personnalisée au Logement (APL)**, dont le montant est calculé selon les revenus du résidant et est versée directement à ARIAL qui le déduit lors du paiement de la redevance. Ainsi, le résidant s'acquitte chaque mois d'un « reste à payer » adapté à ses ressources et à sa situation familiale.

A côté, d'autres aides peuvent être sollicitées par le résidant en fonction des besoins identifiés (le **LOCAPASS** pour le dépôt de garantie et **VISALE** pour la garantie de recouvrement des dettes lors d'impayés, le **FSL** pour les dépenses liées à l'entrée dans un logement comme par exemple : le dépôt de garantie, le 1<sup>er</sup> loyer, l'assurance du logement, les frais de déménagement, ...)

### Accompagnement social

L'accompagnement des résidants s'effectue auprès du service social via une approche individuelle. En fonction des difficultés rencontrées par les résidants, il peut prendre différentes formes : gestion du budget, accès aux droits, aides administratives, parcours d'accès à la santé, lutte contre les addictions, activités collectives avec d'autres résidants, ...

### Les équipes sur les sites

Elles se composent :

- ✓ d'un **responsable de site** qui est le garant de la qualité de service au quotidien. De par la diversité de ses tâches, il est le principal relais entre le siège social et les résidants et ce, dès l'entrée dans les lieux.
- ✓ d'une **équipe de terrain** qui est composée de différents corps de métiers afin d'assurer un véritable service de proximité et maintenir un cadre de vie sécurisant à travers : la propreté des parties communes et des espaces extérieurs et l'entretien technique des équipements.

## ARIAL Services

Maintenance  
Blanchisserie  
Parking  
Local ou parking vélo

Espace bibliothèque  
Salle d'activité  
Ascenseur \*

\* dans certaines résidences

## RESIDENCES SOCIALES | DEMANDES DE LOGEMENT

Une demande de logement dans notre parc locatif temporaire est motivée par des facteurs différents (souhait de changer de ville, loyer trop élevé, emploi dans la région, problèmes familiaux, ...) et représente une solution transitoire avant d'accéder à un logement pérenne.

		2023	2022
<b>DEMANDES</b>		146	176
Motif de la demande	Travail - Stage- Etudes	33	57
	Navette	17	38
	Sans domicile	19	19
	Inadéquation logement - décohabitation	50	34
	Hébergement temporaire	27	28
Provenance	Etranger	16	41
	PMA	93	66
	CHRS	6	8
	Autres départements	26	51
	Doubs - Franche-Comté	5	10
<b>DOSSIERS REJETES</b>		18	15
Motifs du refus	Sans ressources	3	4
	Dette locative	5	1
	Demande illégitime	10	10
<b>DEPARTS</b>		128	179
Motifs du départ	Non renouvellement- Abandon logt	22	17
	Fin de stage ou de mission	14	15
	Retour définitif au pays	1	1
	Retour au pays (navette)	16	34
	Bailleurs sociaux	16	36
	Bailleurs privés ou famille	11	15
	Décès	8	8
	AUTRES	40	53

Si le nombre de demande a baissé par rapport à 2022, nous constatons que les motifs des demandes sont liés à des problématiques de logement plus importantes. 35% des demandes concerne des jeunes entre 18 et 25 ans et 48% des + de 56 ans.

Les refus restent minimes et correspondent surtout à une mauvaise orientation du public, des dettes locatives ou des problèmes financiers trop importants.

Les départs de nos résidents vers le logement social a fortement baissé, les situations économiques fragiles en sont à l'origine.



## RESIDENCES SOCIALES I AUDINCOURT



### Description

Cette résidence est située à proximité du centre-ville, dans un quartier très calme. Elle est proche de toutes commodités, des transports en commun et des axes routiers.

Elle se compose de 189 logements meublés dans 3 bâtiments :

- le bâtiment E est la propriété de l'Etat. ARIAL en assure la gestion depuis 1971 via un bail emphytéotique
- les deux autres bâtiments F et G sont la propriété d'ARIAL
- Trois ex-pavillons de fonction, propriétés d'ARIAL, constituent les bureaux

### Logements



**128 chambres meublées**  
10 m<sup>2</sup>



**59 T1 et T1' meublés**  
De 18 à 33 m<sup>2</sup>



**2 T2 meublés**  
42 m<sup>2</sup>

## Dispositifs hébergement de la Résidence

### Répondre à l'urgence

Depuis de nombreuses années, ARIAL propose un dispositif d'hébergement dans le cadre de l'ALT (Allocation Logement Temporaire). Cette possibilité d'hébergement temporaire est destinée aux personnes se retrouvant dans une situation de précarité (familiale ou économique) nécessitant une prise en charge et un accompagnement afin de permettre l'amélioration de la situation.

Dispositif ALT	Cibles
8 chambres	Hébergement Hiver

### Logements Transitoires Accompagnés (LTA)

ARIAL a signé avec l'ADDSEA une convention d'occupation dans le cadre de ce dispositif qui permet d'accueillir et accompagner des personnes connaissant des difficultés rendant impossible l'accès ou le maintien dans un logement « ordinaire », tout en mettant en œuvre des mesures d'accompagnement adaptées.

## Donner un toit aux réfugiés

ARIAL a signé avec l'ADDSEA des conventions d'occupation dans le cadre de l'accueil des réfugiés. Elle met à disposition 26 chambres à loyers modérés qui permettent la mise en œuvre du dispositif d'hébergement.



Dispositifs	Logements
CADA	12 chambres
LTA	2 studio
HUDA	14 chambres
GLD	24 chambres 1 studio
HEBERGMENT HIVER	4 chambres

## Logements dédiés

ARIAL a signé avec Grange la Dame une convention d'occupation de 24 places dans le cadre du dispositif d'accueil des Mineurs Non Accompagnés.

## Offrir un nouveau départ à des jeunes majeurs

Un partenariat se poursuit avec l'ASEA NFC (Centre de Grange la Dame) pour la mise à disposition de 24 chambres et 1 studio afin d'héberger des jeunes majeurs de 18 à 21 ans dont le suivi sera effectué par un éducateur spécialisé de l'association.



		2023	2022
Taux d'occupation		73 %	79,5 %
<b>Durée de séjour</b>			
	0/6 mois	14 %	9 %
	6/12 mois	4 %	3 %
	1/2 ans	6 %	14 %
	2/5 ans	43 %	36 %
	5/10 ans	14 %	16 %
	10 ans et +	19 %	22 %
<b>Age</b>			
	18/25 ans	31 %	30 %
	26/40 ans	10 %	14 %
	41/65 ans	22 %	11 %
	66 ans et +	37 %	45 %
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>			
	Artisan/commerçant	1 %	
	Chômeur indemnisé	3 %	3 %
	Etudiant/Lycéen	14 %	12 %
	Pension/Handicapé/Invalide	4 %	4 %
	RSA	14 %	12 %
	Retraité/Pré-retraité	35 %	40 %
	Salarié/industrie	10 %	6 %
	Sans ressources	15 %	20 %
	Stagiaire/apprenti	4 %	3 %

## RESIDENCES SOCIALES I LES SABLIERES A SOCHAUX



### Description

Cette résidence est située à 500 m du centre-ville, dans un cadre calme entourée d'espaces verts. Tous les services sont accessibles à pied.

L'établissement se compose de 80 logements meublés qui sont la propriété de NEOLIA. ARIAL en assure la gestion depuis sa construction en 1980.

### Logements



### Gestion locative

En partenariat avec Néolia, propriétaire du bâtiment, un projet de rénovation BBC total et de réhabilitation d'une aile, transformant les chambres et unités de vie en studio ainsi que la création d'espaces permettant l'accueil de publics dans le cadre de la création d'une maison relais a été lancé en 2021.

L'établissement devait être livré en décembre 2022. Cependant, de nombreux problèmes techniques, un incendie dans la zone de chantier n'ont pas permis à l'association de poursuivre ce projet.

Le bâtiment a été restitué à Néolia au 31 Décembre 2023.

La fin de la gestion a entraîné un transfert au fil du temps des résidents encore logés dans l'aile habitée vers d'autres lieux de vie pour la majorité dans les autres résidences d'Arial. Chaque résident a été accompagné individuellement dans son déménagement et tous en sont satisfaits.

Dans ce contexte, les indicateurs divers n'ont aucun sens et nous n'en donnerons pas.

## RESIDENCES SOCIALES I HOTEL DE VILLE A SOCHAUX



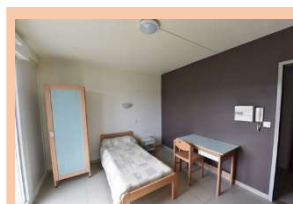
### Description

Située derrière la Mairie, au centre-ville, dans un cadre calme entouré d'espaces verts, elle est proche des bus et des commerces.

Cette résidence se compose de 186 logements répartis sur trois bâtiments :

- le bâtiment 1 (mis aux normes BBC en 2016)
- le bâtiment 2 (restructuré et mis aux normes BBC en 2015)
- le bâtiment 3 (restructuré et mis aux normes BBC en 2021)

### Logements



20 chambres meublées



141 T1' et T1 bis meublés



21 T2 meublés



4 T3 meublés

### Dispositifs hébergement de la Résidence

**Pour accompagner et assurer la mise en œuvre effective des politiques publiques de lutte contre les exclusions, ARIAL a développé un ensemble de dispositifs en partenariat avec d'autres acteurs de l'action sociale. Ils visent à mettre à disposition d'associations des logements meublés gérés par une convention de sous-location ou un contrat d'hébergement.**

### Répondre à l'urgence

Depuis de nombreuses années, ARIAL propose un dispositif d'hébergement soumis à l'ALT (Allocation Logement Temporaire). Cette possibilité d'hébergement temporaire est destinée aux personnes se retrouvant dans une situation de précarité (familiale ou économique) nécessitant une prise en charge et un accompagnement afin de permettre l'amélioration de la situation.

Dispositif ALT		Cibles
LEPSA	2 studios	Accès au logement des jeunes
SEP	2 studios	Femmes victimes de violences
GRANGE LA DAME	7 studios	Accès au logement des jeunes
ALTERITE	1 studio	Mesure d'éloignement
UKRAINE	10 studios	Personnes venant d'Ukraine (guerre)
HUDA	1 studio	Procédure DUBLIN

## LEPSA :

### Favoriser l'accès au logement de jeunes en difficulté

En partenariat avec le Service de Prévention Spécialisée de l'ADDSEA, ARIAL met à disposition deux studios afin de permettre aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans d'accéder à un logement. Cette accessibilité à un logement est couplée avec un accompagnement social renforcé réalisé par le service de prévention Suite à la problématique d'intégration de jeunes « femmes » au sein des unités de vie des résidences sociales d'ARIAL, l'ADDSEA a souhaité modifier la convention d'occupation.

## SEP :

### Participer à la protection des femmes victimes de violence

ARIAL participe à cette action au travers d'un partenariat avec le Service de l'Entraide Protestante. 2 logements sont dédiés à ces accueils.

		2023	2022
Taux d'occupation		80 %	69 %
<b>Durée de séjour</b>			
Durée de séjour	0/6 mois	26 %	23 %
	6/12 mois	15 %	11 %
	1/2 ans	15 %	8 %
	2/5 ans	22 %	26 %
	5/10 ans	11 %	19 %
	10 ans et +	12 %	13 %
<b>Age</b>			
Age	18/25 ans	17 %	17 %
	26/40 ans	18 %	33 %
	41/65 ans	41 %	36 %
	66 ans et +	24 %	15 %
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>			
Catégorie socioprofessionnelle	Artisan/commerçant	1 %	1 %
	Chômeur indemnisé	4 %	6 %
	Etudiant/Lycéen	4 %	2 %
	Pension/Handicapé/Invalide	11 %	5 %
	RSA	16 %	21 %
	Retraité/Pré-retraité	27 %	21 %
	Salarié/industrie	15 %	26 %
	Salarié/secteur public	2 %	1 %
	Salarié/travaux publics	2 %	1 %
	Sans ressources	12 %	6 %
Stagiaire/apprenti	7 %	9 %	



### **Un peu d'histoire :**

*Le terme de pension de famille renvoi aux petits hôtels ou aux maisons bourgeoises où le gîte et le couvert étaient proposés au XIXème jusqu'au milieu du XXème siècle, dans un cadre familial, à des personnes seules ou isolées.*

*Les maisons relais ont été formalisées par une circulaire en date du 21 avril 1997 dans le cadre d'un programme expérimental.*

*Celles-ci ont permis de concevoir une solution de logement accompagné permettant de répondre aux besoins particuliers des personnes en situation de grande précarité, fortement désocialisées et isolées.*

*Le cadrage et les objectifs ont été précisés dans la circulaire du 10 décembre 2002.*

*La maison relais (pension de famille) a acquis une véritable reconnaissance dans le champ du logement accompagné. Elle est principalement de petite taille pour pouvoir offrir un lieu chaleureux.*

*Elle permet également d'avoir un logement privatif avec des espaces collectifs permettant de participer à des activités régulières et le vivre ensemble. Ces maisons sont généralement situées à proximité des commerces et des transports en milieu urbain.*

### **Circulaire DGAS/SDA n°2002-595 du 10 décembre 2002**

**« La maison relais est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire »**

#### **Cadre réglementaire des maisons relais, pensions de famille**

Les maisons relais, pensions de famille se situent clairement dans le champ du logement. Elles sont une modalité de résidences sociales. Elles relèvent à ce titre de la réglementation du code de la construction et de l'habitation (articles R 353 et suivants). Elles ne relèvent pas de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

L'objectif est de proposer un logement sans condition de durée tout en étant accompagné dans le but de devenir ou redevenir un citoyen intégré dans son environnement et, dans l'idéal, d'accéder à un logement de droit commun.





### Le profil du public accueilli :

Au cours de l'année 2023, les maisons relais ont accueilli 42 personnes au total :

- **13 personnes à la Maison relais seniors de Sochaux (6 hommes et 7 femmes) ;**

La moyenne d'âge des résidents de la maison relais seniors de Sochaux est de 65.9 ans.

La tranche d'âge est comprise entre 56 et 76 ans.

- **7 personnes à la Maison relais sablières de Sochaux (5 hommes et 7 femmes) ;**

La moyenne d'âge des résidents de la maison relais Sablières de Sochaux est de 53.8 ans.

La tranche d'âge est comprise entre 20 et 82 ans.

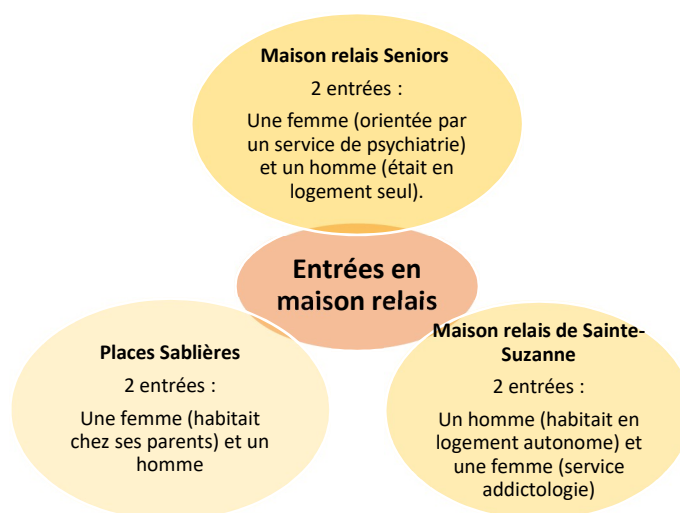
- **22 personnes à la Maison relais de Sainte-Suzanne (13 hommes et 9 femmes).**

La moyenne d'âge des résidents de la maison relais de Sainte-Suzanne est de 54.5 ans.

La tranche d'âge est comprise entre 39 et 73 ans.

### Les entrées en Maison relais :

En 2023, au total, **6 personnes sont entrées** en Maisons relais :



La raison de la demande d'entrée en maison relais des résidents est à chaque fois dans un but de **recherche de lien social**.

### Les sorties en Maison relais :

En 2023, au total, **4 personnes sont sorties** des Maisons relais :

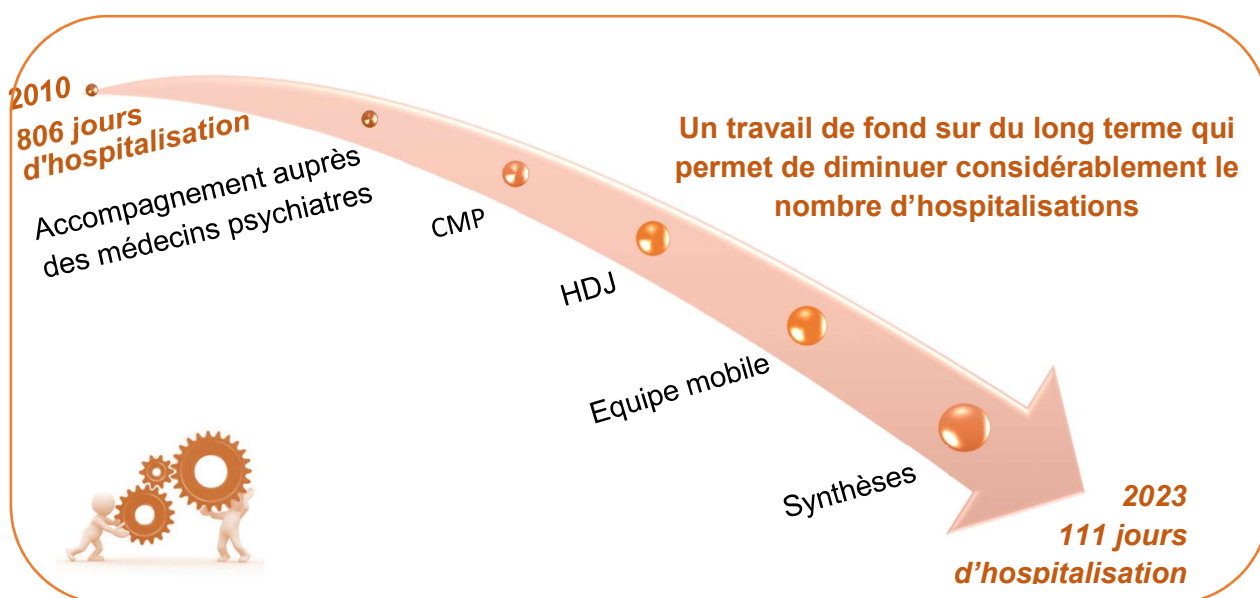
- 1 sortie de la Maison relais Seniors : un homme est sorti en novembre 2023 (EHPAD) ;
- 1 sortie de la Maison relais Sablières : un homme est sorti en décembre 2023 (attribution d'un logement auprès d'un bailleur).
- 2 sorties de la Maison relais de Sainte-Suzanne : deux hommes sont sortis, un en septembre 2023 (logement diffus ARIAL) et un en mars 2023 (retour dans la famille).



## Un regard sur les 10 ans passés

Dès l'ouverture de la maison relais en 2009, la prise en charge du public issu de la psychiatrie a été difficile. En effet, la maison relais a répondu par défaut à un réel besoin du territoire concernant les personnes souffrant d'une santé mentale fragile. L'équipe professionnelle s'est sentie vite démunie face à la complexité de la maladie et de ses comportements. Afin de mieux appréhender et d'améliorer ses pratiques, les professionnels ont dû faire appel au service de santé mental de l'hôpital psychiatrique du secteur suite à de nombreuses hospitalisations.

### Une collaboration essentielle pour l'équilibre des maisons relais



*Accompagnement  
en maison relais*

En maison relais, les membres de l'équipe pluridisciplinaire effectuent un accompagnement global de proximité qui est personnalisé.

Quelques exemples d'interventions :

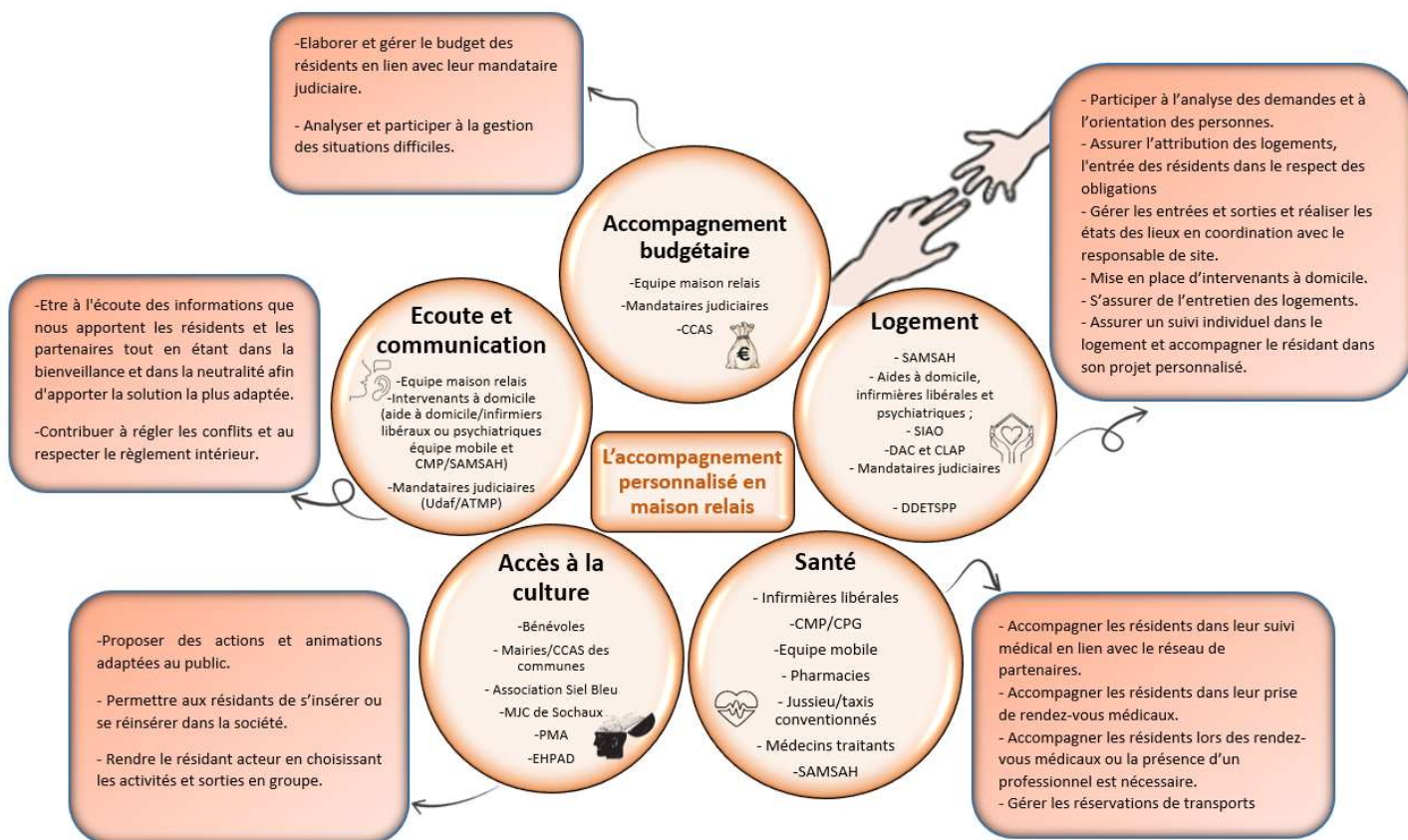
Accompagnement dans les démarches administratives, accès aux droits, lien avec les partenaires, lecture du courrier... ;

Accompagnement vers l'autonomie dans le logement (demandes PCH, APA, Bien vieillir... ) ;

Travail sur le budget en lien avec les mandataires judiciaires... ;

Lien social et temps d'écoute ;

Assurer/accompagner vers un parcours médical...



## MAISON RELAIS SENIORS SOCHAUX HOTEL DE VILLE

L'Association ARIAL s'est jointe à l'initiative du Département du DOUBS en mettant en avant les besoins non satisfaits de places supplémentaires en Maison-Relais sur le Pays de Montbéliard, déjà mis en évidence dans le cadre de la programmation du Plan Quinquennal pour le « logement d'abord ».

ARIAL a ainsi souhaité accueillir, en priorité, dans cette nouvelle maison relais de taille volontairement limitée, des personnes vieillissantes retraitées ou préretraitées.

L'objectif est en conformité avec la contrepartie de l'engagement financier de la CARSAT BFC dans l'opération « restructuration – création de 70 logements autonomes » de la Résidence Sociale.



La maison relais « Seniors » a ainsi ouverte ses portes en juillet 2019.

Elle est destinée à l'accueil de personnes retraitées ou préretraitées à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible l'accès à un logement ordinaire.

Le bâtiment est constitué de 14 logements équipés (10 T1', 2 T1 Bis, 2 T2) intégrés dans la résidence sociale de Sochaux au bâtiment 3.

Elle a accueilli 8 résidents supplémentaires en 2023. Offrant maintenant 22 logements dédiés.

Une grande salle avec cuisine et mobilier adapté, sise au rez-de-chaussée, permet de favoriser la convivialité autour d'activités

## RESIDENCES SOCIALES I MAISON RELAIS « LES CINQ FONTAINES »

La maison relais est une résidence sociale semi-collective, financée partiellement par la DDESTPP. Elle permet de loger des personnes en situation d'isolement ou d'exclusion qui ne peuvent pas, pour différentes raisons, se maintenir ou accéder à un logement ordinaire. Un accompagnement individuel, interne ou externe, permet aux résidents de se réintégrer dans l'environnement social local.



La maison relais est située à proximité du centre-ville avec toutes les commodités nécessaires pour retrouver les repères de la vie quotidienne (commerces, administrations et lignes de bus).

Le bâtiment est la propriété d'Habitat et Humanisme, ARIAL en assure la gestion. Elle offre un hébergement de 21 logements équipés (9 T1, 8 T1 bis, 1 T2, et 3 T3).

Afin de favoriser la convivialité et de proposer des services, de nombreux espaces collectifs ont été prévus : une salle commune, une cuisine collective, une laverie, une salle informatique et des bureaux réservés à l'administration de la maison relais.

### Gestion locative

		2023	2022
Taux d'occupation dont		95 %	95 %
	Femme	41 %	41 %
	Homme	59 %	59 %
Durée de séjour	0/6 mois	5 %	
	6/12 mois	5 %	5 %
	1/2 ans	5 %	10 %
	2/5 ans	27 %	35 %
	5/10 ans	36 %	30 %
	10 ans et +	23 %	20 %
Age	18/25 ans		5 %
	26/40 ans	5 %	23 %
	41/65 ans	77 %	32 %
	66 ans et +	18 %	40 %
Catégorie socioprofessionnelle	Salarié/secteur public	4,5 %	5 %
	Pension/Handicapé/Invalide	59 %	59 %
	RSA	4,5 %	
	Retraité/Pré-retraité	32 %	36 %

# Bénévoles

## En France

Plus de **13 millions de bénévoles**, soit 25% des français, mettent leurs compétences, leur temps libre, leur engagement au service des autres. Ils constituent le cœur et le fondement de la vie associative, sans lesquels les 1 300 000 associations en activité n'existeraient pas.

Les principaux secteurs dans lesquels les bénévoles s'investissent sont :

- **Social caritatif** : 3,5 millions de bénévoles
- **Sport** : 3,2 millions de bénévoles
- **Loisirs** : 2,8 millions de bénévoles
- **Jeunesse éducation populaire** : 2,3 millions de bénévoles
- **Culture** : 2,2 millions de bénévoles

**Pour les bénévoles de la Maison Relais les 5 fontaines de Sainte-Suzanne. :**

**Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps. Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires.**

**Le bénévolat, c'est une fleur que l'on s'offre.**

**Le bénévolat, c'est un cheminement également personnel : c'est une fenêtre ouverte sur le monde.**

**Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix !**

**Accompagner quelqu'un, c'est se placer, ni devant, ni derrière, ni à sa place. C'est être à côté comme le font si bien les bénévoles !**

**Merci pour votre bonne humeur, vos sourires !**



Cela fait 12 ans que je me suis engagé à la Maison Relais des Cinq Fontaines de Ste - Suzanne.

Le bénévolat à la maison relais est une démarche qui consiste à apporter une aide aux personnes souffrant de problèmes psychiques.

Cela consiste à partager avec eux des moments d'occupation dans un esprit de convivialité et de bienveillance, en essayant de leur apporter, à travers des activités ludiques, une ouverture plus positive sur le monde extérieur. Ces activités sont présentées sous forme d'ateliers divers en fonction de la compétence de chaque bénévole.

Le bénévole participe également aux différentes animations (fêtes, soirées, événements divers...)

Le fait d'aider des personnes en difficulté produit un retour sur soi qui donne du sens à mon existence. Je me suis rendu compte qu'une grande humilité est nécessaire pour communiquer avec elles.

Les accidents de la vie peuvent affecter la santé mentale de toute personne et à tout moment. Mais les structures d'accueil post hospitalières sont peu nombreuses.

Donner un peu de mon temps pour aider les résidents à reprendre goût à la vie motive mon engagement.

La maison relais compte beaucoup pour moi et j'ai toujours été bien accueilli par les salariés responsables. Ils sont toujours là pour aider les bénévoles dans leurs actions.

En tant que retraité, donc ayant du temps libre, cette activité ouverte sur « les autres » me permet de garder le contact avec la réalité de la vie en restant « utile » à la société.

Pour moi être  
bénévole c'est ....



**Comme nos bénévoles,  
N'hésitez pas à venir vous investir  
dans la vie des Maisons Relais**





# Logements familiaux



## LOGEMENTS FAMILIAUX | PRESENTATION

Les logements familiaux proposés par ARIAL sont destinés à satisfaire principalement les besoins en logement des personnes à ressources faibles ou modestes, mais aussi des familles à revenus moyens ou étudiants qui ont des difficultés à se loger sur le marché libre.

### La résidence étudiante Montbéliard

Située au centre-ville, cette résidence est proche de tous les services et commerces de proximité, transport en commun et gare.

Cette résidence, pleine propriété d'ARIAL, propose des logements meublés aux étudiants, apprentis et chercheurs, le temps de leur formation.



#### Description

13 logements meublés conventionnés APL  
3 T1  
7 T1 bis  
3 T2

### Logements familiaux Mandeure

Situé en bordure du Doubs et proche des commerces, cet ensemble est composé de deux immeubles.

ARIAL est propriétaire de cet ensemble qui accueille des familles nombreuses issues de l'immigration.



#### Description

32 logements non meublés conventionnés APL  
16 T4  
16 T5

### Logements familiaux Audincourt

Situé proche des commodités, cet immeuble est bien desservi par les transports en commun.

Il fait partie des biens immobiliers d'ARIAL en pleine propriété et accueille une population variée.



#### Description

2 logements non meublés conventionnés APL  
2 T3

### Logements familiaux Montbéliard

Situés au centre-ville, ils sont proches de tous les services et commerces de proximité des transports en commun et de la gare.



#### Description

6 logements non meublés conventionnés APL  
5 T2  
1 T1



## LOGEMENTS FAMILIAUX | GESTION LOCATIVE

Ce tableau présente les principaux chiffres relatifs aux logements familiaux d'ARIAL. Il expose l'activité de notre parc locatif du secteur diffus et présente les grandes tendances.

		Audincourt	Etudiants	Montbéliard	Mandeure
<b>Capacité</b>	<b>2023</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>32</b>
<b>Occupation</b> (lissage annuel)	2022	3	7	6	32
	<b>2023</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>31</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	2022	11 677 €	27455 €	16 320 €	94 979 €
	<b>2023</b>	<b>7 789 €</b>	<b>41 705 €</b>	<b>14 229 €</b>	<b>98 432 €</b>
<b>Taux de rotation</b>	2022	16.67 %	73.08 %	0 %	1.57 %
	<b>2023</b>	<b>25 %</b>	<b>53.84 %</b>	<b>25 %</b>	<b>1.57 %</b>
<b>Retards de loyer</b>	2022	<b>6 343 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 980 €</b>
	<b>2023</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 140 €</b>	<b>10 345 €</b>

Le taux de rotation est assez faible sur l'ensemble des logements familiaux sauf sur la résidence étudiante où il est en baisse.

L'augmentation de ce taux sur Audincourt s'explique par l'expulsion d'un des deux locataires pour impayés en septembre qui ne sera pas remplacé : le logement étant désormais en vacance technique, ce qui explique par ailleurs la diminution des retards de loyer.

Les retards de loyers sur l'immeuble de Montbéliard font suite à la reprise de gestion par SOLIHA des 2 logements très sociaux.

Deux procédures de recouvrement judiciaire avec résiliation de bail sont en cours à Mandeure, correspondant à 85 % des impayés de l'ensemble des 32 logements.

Des conventions ont été signées avec SOLIHA pour la gestion des 2 T2 de la Maison des étudiants accueillant des familles ukrainiennes avec règlement d'une indemnité d'occupation mensuelle.

## LOGEMENTS FAMILIAUX | L'ENTRETIEN

De nombreux travaux d'entretiens ont été réalisés tout le long de l'année dans ces immeubles :

- Rénovation de kitchenettes avec mise en place de kit vaisselle, changements de la literie, remplacements de WC sur la Maison des étudiants,
- Remise à neuf du réseau de distribution d'eau froide et chaude avec changement des compteurs d'eau individuels sur Mandeure,
- Entretien des abords à Mandeure avec élagage et taille des arbres et végétaux sur l'ensemble du terrain,
- Changement de l'ensemble des portes et menuiseries des communs à Mandeure (caves, hall intérieur).

# Patrimoine



**Au-delà des opérations lourdes de réhabilitations du parc locatif, ARIAL poursuit son engagement pour l'entretien, la maintenance, la rénovation et l'amélioration de son patrimoine afin d'offrir aux résidents des logements de qualité.**

ARIAL investit dans la réhabilitation de ses résidences dans une logique de développement durable et de maîtrise des charges. Ainsi, les objectifs sont multiples :

- ✓ favoriser le confort des résidents et des locataires : plomberie, électricité, sols, menuiseries,
- ✓ améliorer l'accessibilité des logements par la mise en place de serrures connectées.
- ✓ améliorer l'accessibilité des logements en favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite : barre d'appui pour les sanitaires, aménagement spécifique des logements, places de stationnement identifiées...
- ✓ améliorer l'image du patrimoine par le rafraîchissement des parties communes, le nettoyage des abords des bâtiments, la plantation de végétaux extérieurs en fonction des saisons.

Le **montant global des investissements** sur l'exercice 2023 s'élève à **937 350 €**, dont :

- ✓ **46 875 €** des travaux de grosses réparations et des études confiées à des prestataires externes,
- ✓ **142 070 €** au titre des travaux divers de maintenance,
- ✓ **87 325 €** pour les acquisitions de mobilier, d'équipements et de matériels.

En tant que propriétaire, ARIAL se mobilise pour réaliser des interventions fréquentes dans ses logements.

### Les remises en état des logements

Avant leur remise en location, les logements font l'objet d'une attention particulière par l'équipe de maintenance ARIAL qui veille à la propreté des lieux, au bon état des matériaux et au bon fonctionnement des équipements. Leur mission intervient dès lors qu'un résident quitte son logement. Il s'agit alors de constater l'état de ce dernier et de réaliser les éventuels travaux ou réparations nécessaires afin de proposer un logement de qualité au futur résident.

- 12 logements ont été refait entièrement par notre équipe (Ste Suzanne, Sochaux, Audincourt), 6 par un partenaire travaillant à l'insertion professionnelle, 6 partiellement (kitchenette, WC, quelques retouches et grand nettoyage) et 3 ont été l'objet d'un gros nettoyage

### L'entretien courant

Il concerne les travaux dans les parties communes ou les espaces extérieurs ainsi que dans les logements occupés. Les responsables de site sont chargés du suivi technique des réclamations afin d'assurer le confort quotidien des résidents. Ces travaux concernent principalement : la plomberie ou l'électricité, le remplacement d'appareils défectueux ou de mobiliers usés.

### Les contrats

ARIAL a conclu des marchés avec des entreprises pour tous les travaux techniques de petit entretien et la maintenance des équipements (chaufferies collectives, ascenseurs, espaces verts...). Un travail de partenariat avec les entreprises a été mis en place depuis plusieurs années et il fait l'objet d'une évaluation en continu.

### L'insertion par l'activité économique

Depuis plusieurs années, ARIAL travaille avec des structures d'insertion afin de répondre aux besoins non satisfaits par l'équipe ARIAL. Elles interviennent au sein de notre association dans différents domaines (espaces verts, entretien de la literie, peinture, maintenance, ...). En les comptant parmi nos prestataires, ARIAL participe à la lutte contre le chômage et les exclusions.

## GESTION DU PATRIMOINE I REALISATIONS

Dans le cadre du Plan Stratégique du Patrimoine 2015-2025, des projets sont en cours afin de poursuivre le travail de restructuration du parc immobilier.

### Bâtiment « F », rue des mines à AUDINCOURT : création d'un ascenseur

Le projet, commencé en janvier 2021, se termine en 2023 :

- l'implantation d'une tour d'ascenseur en façade EST à droite de l'entrée du bâtiment ; l'ascenseur aux normes PMR dessert, à partir du niveau 0 extérieur, le rez-de-chaussée sur élevé de 70 cm et les 4 étages supérieurs par des paliers éclairés naturellement se substituant aux loggias – séchoirs existants,
- le réaménagement de l'ensemble des paliers,
- la création, en pied d'ascenseur au niveau 0, d'un hall d'accès sécurisé de 18,62 m<sup>2</sup> regroupant les boîtes à lettres avec un escalier d'accès au rez-de-chaussée,
- la réalisation d'un espace d'animation aux normes PMR et la création du bureau du responsable de site, le bureau de la permanence sociale, celui du médiateur et un local sanitaire PMR,
- l'isolation par l'extérieur des constructions additionnelles en lien avec la mise aux normes énergétiques BBC de l'immeuble, réalisée simultanément.



Avant



Après

### Bâtiment « F », rue des mines à AUDINCOURT : rénovation énergétique

Parallèlement à la mise en accessibilité du bâtiment sont engagés les travaux de mise aux normes énergétiques BBC sur la base du diagnostic thermique et énergétique réalisé en 2011 et à l'issue d'une phase « études EFFILOGIS » ayant abouti à une opération permettant de ramener la **consommation énergétique de l'immeuble de 74 logements de 202 Kwheq/m<sup>2</sup>.an à 75Kwheq/m<sup>2</sup>.an et le bilan CO<sup>2</sup> de 42 kgeqCO<sup>2</sup>/m<sup>2</sup>.an à 14 kgeqCO<sup>2</sup>/m<sup>2</sup>.an.**

Les travaux, exécutés en site occupé, portent sur la mise en œuvre d'une isolation thermique sur l'ensemble des murs – changements de toutes les huisseries extérieures – rénovation de la VMC – création d'une chaufferie unique commune aux 3 immeubles avec réseau de chaleur enterré et mise en place de capteurs solaires thermiques pour la production d'ECS en toiture terrasse.

## GESTION DU PATRIMOINE | PROJET EN COURS

### Bâtiment « E », rue des mines à AUDINCOURT : rénovation des unités de vies

Le bâtiment E est la propriété de l'Etat. ARIAL en assure la gestion et l'entretien depuis 1971 via un bail emphytéotique. Il est composé de cinq étages avec 10 T1' au rez-de-chaussée réservés à des personnes âgées à faibles revenus et 8 unités de vie proposant 64 chambres. L'ensemble des logements est meublé.

Les unités de vie sont une offre de logements très particulière, dédiée aux personnes en situation économique précaire et désireuses de vivre dans un univers collectif rompant l'isolement, des jeunes et des personnes âgées y sont très attachés.

Le bâtiment E a fait l'objet d'une rénovation extérieure thermique, terminée en 2020. Il est aux normes BBC. Au-delà des opérations lourdes de réhabilitations du parc locatif, ARIAL poursuit son engagement pour l'entretien, la maintenance, la rénovation et l'amélioration de son patrimoine afin d'offrir aux résidents des logements de qualité.

Malgré le suivi technique réalisé, les unités de vie n'ont jamais été refaites depuis la construction et la situation se dégradait, n'offrant plus les conditions acceptables de logement. Nous ne mettons plus en location certaines unités.

Une étude de terrain plus approfondie a fait ressortir la vétusté complète des réseaux d'eau chaude et froide ainsi que les tuyaux d'évacuation des eaux usées. Ils seront refait à neuf. Par la suite, le diagnostic de détection de l'amiante étant revenu positif, nous avons dû procéder au désamiantage avant tout. Un réaménagement des cuisines et l'achat de mobilier adapté (prévenant l'installation des punaises de lit) complétera ce projet..

Avec ces points complémentaires, le budget prévu se majore fortement et nous envisageons, en tenant compte en plus de l'augmentation des prix des matières premières, des aléas, un budget à minimum de 1 200 000 €.

### Intégration du numérique : Pourquoi ce choix ?

Pour la gestion d'un parc immobilier, nous devons être vigilant sur la sécurité des biens tout en améliorant notre service à la personne. Nous avons choisit de mettre en place un nouveau système « made in France » de gestion centralisée des accès. Ce système permettra à terme d'améliorer la gestion des accès avec nos partenaires, être plus réactif pour la fourniture/suppression des accès, faciliter les manipulations pour les plus fragiles.

Diminuer l'impact carbone de nos résidences est une préoccupation qui se lie aux coûts de l'énergie et tout en améliorant la gérance des énergies du chauffage, avoir un meilleur suivi pour détecter les pannes nous a fait adapter nos moyens. Arial a fait le choix de développer progressivement la gestion à distance des chaufferies par un système de GTC.

La sécurité devient un facteur important pour nos résidents, se sentir en sécurité et favoriser l'accessibilité des services pour ceux-ci, l'intégration de la vidéo surveillance et des contrôles d'accès permettent de jouer un rôle sécuritaire, ceux-ci ont aidé plusieurs enquêtes en 2023.

Contre le fléau des punaises de lit, Arial s'implique à trouver des solutions (mobilier métallique, matelas, modifications batimentaires lors des rénovations, choix des matériaux, process de traitement et d'information du public).

Quelques exemples :





# FİNANCES





Association ARIAL

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	13 599	13 408	192	1 214
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	280 779		280 779	280 779
	Constructions	11 994 727	4 908 516	7 086 212	6 582 194
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	745	745		
	Autres immobilisations corporelles	805 528	348 162	457 366	470 925
	Immobilisations corporelles en cours	521 592		521 592	794 121
	Avances et acomptes				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	50 329		50 329	50 323	
Prêts					
Autres immobilisations financières	250		250		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>13 667 549</b>	<b>5 270 830</b>	<b>8 396 719</b>	<b>8 179 555</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				16 990
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				11 658
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	161 330	9 527	151 802	90 949
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	144 817		144 817	70 589	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	200 000		200 000		
<b>DISPONIBILITES</b>	1 345 308		1 345 308	2 065 444	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	39 965		39 965	3 429
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>1 891 420</b>	<b>9 527</b>	<b>1 881 893</b>	<b>2 259 059</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>15 558 969</b>	<b>5 280 358</b>	<b>10 278 612</b>	<b>10 438 614</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			250		
(3) dont à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	53 945	53 945
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 505 892	2 505 892
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	1 435 238	1 259 485	
Excédent ou déficit de l'exercice	291 515	175 753	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>4 286 590</b>	<b>3 995 075</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	3 055 439	3 267 452
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>3 055 439</b>	<b>3 267 452</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>7 342 029</b>	<b>7 262 527</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		24 300
	Provisions pour charges		8 500
	<b>Total des provisions</b>		<b>32 800</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 376 021	2 529 069
	Emprunts et dettes financières divers	96 980	98 923
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 648	278 599
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	247 345	185 093
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 589	49 846	
Produits constatés d'avance		1 757	
	<b>Total des dettes</b>	<b>2 936 583</b>	<b>3 143 287</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 278 612</b>	<b>10 438 614</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	291 515,23	175 752,65
	(1) Dont à moins d'un an	694 129	3 143 287
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		112

Association ARIAL

**Compte de Résultat**

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 761 948	1 785 782
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	767 165	692 657
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	140 091	149 224	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	296 774	256 838	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 965 978</b>	<b>2 884 501</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 029 916	968 861
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	192 283	192 518
	Salaires et traitements	698 927	728 370
	Charges sociales	296 490	296 143
	Dotation aux amortissements et dépréciations	488 487	499 486
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	50 889	41 997	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 756 992</b>	<b>2 727 375</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>208 986</b>	<b>157 126</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>208 986</b>	<b>157 126</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	18 634	4 727
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>18 634</b>	<b>4 727</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	12 637	7 944
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>12 637</b>	<b>7 944</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>5 997</b>	<b>(3 217)</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>214 982</b>	<b>153 909</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	93 059	31 463
	Sur opérations en capital	80	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>93 139</b>	<b>31 463</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	12 726	8 107
	Sur opérations en capital		662
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>12 726</b>	<b>8 769</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>80 413</b>	<b>22 694</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		3 880	850
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 077 750</b>	<b>2 920 690</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 786 235</b>	<b>2 744 938</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>291 515</b>	<b>175 753</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			6 917
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			<b>6 917</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			6 917
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			<b>6 917</b>

# Partenaires



## PARTENAIRES



habitat et humanisme





**Siège social**  
23 rue de l'Etuve  
**25200 MONTBELIARD**  
Tél. 03.81.91.34.43  
[www.arial25.com](http://www.arial25.com)

**Résidence sociale Sochaux "Les Sablières"**  
Responsable Mme Elise FROSSARD

**Résidence sociale Sochaux "Hôtel de Ville"**  
Responsable Mme Elise FROSSARD  
37/47 rue de l'Hôtel de Ville  
**25600 SOCHAUX**  
Tél. 03.81.94.21.08 - [efrossard@arial25.com](mailto:efrossard@arial25.com)

**Résidence sociale "Audincourt"**  
Responsable M. Salim KHERMOUCHE  
47 rue des Mines  
**25400 AUDINCOURT**  
Tél. 03.81.94.17.60 - [audincourt@arial25.com](mailto:audincourt@arial25.com)

**Maison relais "Les 5 Fontaines"**  
Responsable Mme Morgane BOURGINE  
25 rue de Roses  
**25630 STE SUZANNE**  
Tél. 07.56.36.47.78 - [mbourgine@arial25.com](mailto:mbourgine@arial25.com)

**Maison relais senior**  
Responsable Mme Coralie SACCHI  
47 rue de l'Hôtel de ville  
**25600 SOCHAUX**  
Tél. 06.80.44.25.97 – [maisonrelais1@arial25.com](mailto:maisonrelais1@arial25.com)